

Burundi : des progrès dans la réduction de la mortalité maternelle de 1995 à 2015

@rib News, 09/05/2017 – Source Xinhua Le Burundi a enregistré des progrès "importants" dans la réduction de la mortalité de 1995 à 2015, a déclaré mardi à Bujumbura Josiane Nijimbere, ministre burundaise de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida. La ministre Nijimbere intervenait lors d'un atelier portant sur la présentation des résultats des principales études réalisées au Burundi sur la santé de la reproduction de 1995 à 2015.

"Les résultats des différentes recherches en santé de la reproduction, révèlent que la mortalité maternelle a diminué au Burundi, en passant d'un taux de 1210 à 712 décès maternels pour 100.000 naissances entre 1995 et 2015", a-t-elle précisé. Les pas décisifs franchis au niveau de l'utilisation des méthodes contraceptives sont à saluer également, a-t-elle ajouté, en signalant qu'entre 2005 et 2016, le taux d'utilisation des contraceptifs, a passé de 7% à 42,5%. Selon Fabrice Kakunze, médecin-chef du service en charge du PNSR (Programme National de Santé de la Reproduction) relevant du ministère burundais de la Santé Publique, au Burundi, les décès maternels sont dus à plusieurs facteurs. Certains d'entre eux, a-t-il expliqué, sont intimement liés à l'insuffisance de qualité de l'offre du personnel soignant par rapport à la qualité requise et souhaitée, à l'absence de la consultation prénatale adéquate, et à l'âge des mères en couche. "En plus de la gratuité des soins pour les femmes en couche, force est de constater que certaines d'entre elles ne se font pas consulter auprès de leur médecin local pendant la période prénatale, un manquement grave pouvant entraîner des complications sanitaires durant les moments d'accouchement", a-t-il souligné sur base des différentes recherches réalisées au Burundi en santé de la reproduction. La mauvaise qualité de l'offre fournie par certains prestataires sanitaires vis-à-vis des sollicitations des patientes enceintes prêtes à accoucher, fait également partie des causes du décès maternel au Burundi, a reconnu le médecin burundais. "Souvent, par ici par là dans certains centres de santé à parpillés sur le territoire burundais, quelques infirmiers accusent une grande lenteur dans l'assistance aux femmes en couche, à telle enseigne que certaines d'entre elles peuvent accoucher par terre en milieu hospitalier", a-t-il dénoncé. Toutefois, malgré ces manquements relevés ci-haut, le PNSR a fourni, au cours des douze dernières années, des efforts sanctionnés par des résultats satisfaisants, a-t-il nuancé, en faisant remarquer que de 2005 à 2016, le taux d'accouchement en milieu de soins est passé de 22,9% à 79,5%. M. Kakunze a ajouté qu'au cours de cette période, 100% des Burundaises enceintes ont effectué "au moins une consultation prénatale" avant l'accouchement. Le médecin Kakunze a saisi l'occasion pour demander à certaines confessions religieuses qui s'adonnent à la "diabolisation des méthodes contraceptives modernes", de mettre fin à de tels enseignements à leurs fidèles dans un pays comme le Burundi qui accuse une forte natalité. En effet, à l'heure actuelle, l'indice burundais de fécondité est de 6 enfants par femme. Selon l'Institut des Statistiques et des Etudes Economiques de Burundi (ISTEEBU), le Burundi, qui s'étend sur une superficie de 27.834 kilomètres carrés, est aujourd'hui peuplé par près de 11 millions d'habitants. Au rythme actuel de progression de cette population, précise-t-on à l'ISTEEBU, celle-ci pourrait doubler d'ici 2030.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});